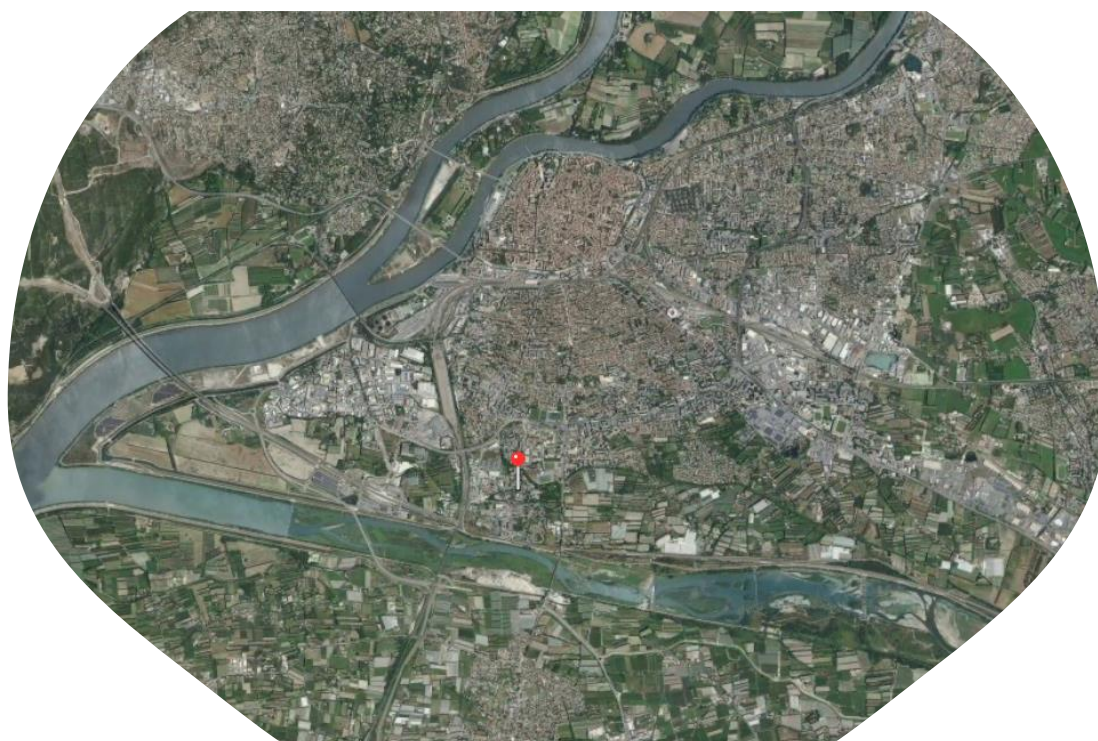


Mission d'accompagnement du dossier d'accréditation de l'ESAA

(DU 15 OCTOBRE 2020 AU 10 JANVIER 2021)

Présenté par Monsieur Bernard Müller, professeur d'enseignement artistique à l'ESAA, anthropologue



Résumé :

Dans le cadre de l'évaluation faite par le HCERES, il a été demandé à l'ESAA de réinterroger le projet d'établissement proposé notamment en s'appuyant sur une démarche collégiale au sein de l'équipe enseignante.

Pour ce faire, les enseignants de l'ESAA ont proposé, avec l'aval du directeur, une démarche collaborative en interne le 25 septembre 2020 devant les autorités de tutelle réunies.

Monsieur Müller, PEA est proposé pour coordonner une démarche de travail collaborative pour une durée de 3 mois dans le cadre d'une mission spécifique dont vous trouverez ici certains détails.

Présentation de la mission

A la demande des enseignants, et avec l'accord du directeur, une mission d'accompagnement pour le dossier d'accréditation a été confiée à Bernard Müller, PEA en charge des cours d'anthropologie.

D'un point de vue formel, la reconduction de l'accréditation de l'ESAA c'est-à-dire principalement son habilitation à délivrer des diplômes au-delà de l'année 2020-2021, a en effet été soumise à certaines conditions. Il s'agit donc concrètement par la présente mission d'accompagnement de « répondre aux attendus de l'Enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine des arts plastiques » tels que formulés dans le courrier de la DGCA du 23 juillet 2020. Dans cette perspective il est explicitement demandé par le ministère à l'ESAA de transmettre d'ici le 15 janvier 2021 des « éléments de réponse (...) qui serviront de base à l'élaboration du dossier d'autoévaluation demandé par le HCERES à l'automne 2021 dans le cadre de l'évaluation des écoles de la vague C. » (source : courrier de la DGCA du 23 juillet 2020).

L'accompagnement vise à formuler les éléments de réponse demandés à partir d'une consultation de la communauté de l'école dont il est important de préciser qu'elle se compose du corps enseignant, du pôle administratif, de la régie-technique et bien entendu des ETUDIANTS.

Cette démarche s'inscrit dans une certaine exigence qui nous invite tous à réaffirmer les bases de l'école d'art que nous voulons voir se développer à Avignon. Unique dans le paysage des écoles d'art, l'ESAA n'a plus à démontrer la pertinence de son approche, mais à la mettre en valeur. **Après analyse du contexte, outre la rédaction d'un document permettant le maintien de l'accréditation, l'objectif général de la présente démarche d'accompagnement vise aussi à faire des propositions organisationnelles, à la lumière des suggestions de l'ensemble de la communauté de l'ESAA, et de l'ensemble des acteurs, tutelles ou partenaires impliqués dans la vie de cette école d'art, selon un principe ascendant (dit « bottom up »).** Afin de cerner au plus près les enjeux de la situation et les perspectives constructives qui en émanent, plusieurs questionnaires vous seront proposés et seront restitués en fin de processus, notamment dans le rapport final qui devrait permettre la reconduction de l'accréditation et qui servira largement de bonne base à la rédaction du nouveau projet d'établissement à l'horizon très court du mois de novembre 2021 tel que signifié par les tutelles.

Ainsi, malgré les zones de turbulence traversées depuis la crise de 2014, l'ESAA a su maintenir sa singularité d'une école d'art populaire et maintenu malgré les difficultés un programme pédagogique permettant de s'initier à diverses pratiques artistiques tout en accédant à une meilleure compréhension de la société, afin d'aider les étudiants de trouver leur place dans le monde. L'analyse de l'histoire récente de l'ESAA montre que sa capacité d'organisation interne a trop souvent été sous-estimée au nom d'une gouvernance trop formelle et verticale, souvent vécue comme imposée, au grand détriment des étudiants qui n'ont jamais été invités à jouer un rôle véritablement structurant dans la vie de l'école. Cette créativité « managériale » devrait pourtant permettre de mettre en adéquation le projet pédagogique, le projet social, l'inscription dans les territoires/publics d'une école finalement exceptionnelle. Elle est d'ailleurs aussi formellement appelée de ses vœux dans les prérogatives du ministère qui considère comme un critère d'accréditation essentiel « la mise en place d'une « gouvernance » démocratique gérée avec le concours de l'ensemble des personnels, des étudiants et de personnalités extérieures » (Motion du 7 novembre 2019 demandant l'ajout par le ministère de la Culture de critères complémentaires d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Culture).

L'ESAA n'est pas la seule école d'art à se poser les questions d'organisation interne et que nous nous posons aujourd'hui, et il n'est pas ridicule de penser que les conclusions que nous pourrions tirer de l'expérience en cours pourraient faire école. Le processus de la consultation menée au cours de cette mission d'accompagnement repose sur le dialogue dont les contours épousent déjà le problème structurel qui est à résoudre : il s'agit toujours et encore d'adapter nos manières de communiquer en les inscrivant dans des principes d'organisation durables. Ce texte a donc une vocation programmatique, c'est-à-dire de déboucher sur la proposition d'un mode de fonctionnement permettant de pérenniser, tout en la maintenant dans ses missions pédagogiques. Cette consultation porte aussi sur le mode d'organisation souhaité par la communauté de l'ESAA et esquisser la forme d'organisation interne qui lui correspond le mieux, à l'image de son identité complexe et son histoire certes chahutée mais bien vivante !

Une méthodologie d'enquête ascendante

La méthodologie procédera donc d'une démarche collaborative visant à renforcer l'identité de l'école dans son territoire à partir de l'apport 1) des corps enseignant, 2) du pôle administratif, 3) de la régie-technique et 4) des ETUDIANTS.

La consultation pour une prise en compte de la conception que les étudiants se font d'une école d'art et les attentes qu'ils en formuleront notamment en termes de gouvernance sera fondamentale dans cette mission, l'accompagnement devant permettre in fine de les inclure éventuellement dans certaines prises de décision concernant le fonctionnement de leur école.

On privilégiera un pilotage participatif de la mission d'accompagnement (en ce sens « ascendant ») où le fil directeur des consultations se tient au plus près du « terrain » (c'est-à-dire du programme pédagogique, au sens opérationnel) pour être répercutées, déclinées et prises en compte dans toutes les autres instances.

Exemple de processus ascendant :

Méthodes d'enquêtes ascendantes



Thèmes d'enquêtes



Procédure d'enquête

Collecte des données & Synthèse des enquêtes de la base au sommet

Triangulation des résultats avec les indicateurs sentinelles

Valider ou ajuster les hypothèses critiques

Proposer les modifications à la TDC

En bout de processus, le dossier présenté devra :

- 1) Rendre compte d'un programme pédagogique cohérent qui se déclinera en formats différents et avec des partenaires variés ;
- 2) Proposer un fonctionnement des enseignements permettant le développement du programme pédagogique ; notamment en termes de gouvernance et d'horizontalité à tous les niveaux et secteurs.

Une approche dite ascendante se caractérise par une suite de processus qui apportent chacun une partie fondamentale de l'édifice qu'elle cherche à produire, à partir d'éléments existants. Dans cette approche aussi appelée *bottom-up* (« de bas en haut » en français) l'organisation choisie découle plus des éléments, des personnes et de leurs compétences et savoir-faire éprouvés qui la composent que d'une conception-type ne prenant pas en considération la spécificité de toute communauté humaine, en l'occurrence celle de l'ESAA. Il s'agit de promouvoir une forme de management institutionnel fondé sur la mise en œuvre formalisée de modes de prise de décision et de répartition des responsabilités communs à tous. Opérationnellement, elle permet de disséminer les mécanismes de prise de décision au travers d'une organisation avec une autorité distribuée et des équipes auto-organisées, se distinguant des modèles pyramidaux top-down plus classiques.

Calendrier

(actualisé le 15.10.2020)

Cette mission d'accompagnement se déroulera comme suit :

Phase 1 : Préparation

Du 01.10. au 01.11.2020

- Échanges avec personnel enseignant, administratif, logistique et le directeur, les ETUDIANTS, les représentants du Conseil d'administration et la DRAC
- Consultation des documents existants et définition de la stratégie globale
- Définition des attendus et de la pertinence des diverses consultations et de l'enquête auprès des étudiants (cadre général).

Phase 2 : Composition (collecte des informations)

Du 01.11. au 01.12.2020

- Recueil de nouveaux textes présentés par l'ensemble de la communauté de l'ESAA pour présenter leurs activités, leur conception du fonctionnement et leur conception de la recherche.
- Enquête auprès des étudiants (réalisation et analyse d'un questionnaire en cours)
- Articulation des axes principaux du dossier
- Organisation d'ateliers d'écriture du dossier,
- Mise en forme par le chargé de mission
- Échanges avec les élus de la Ville d'Avignon et la direction de la culture, etc.

NOTA BENE : La semaine du 2 au 6.11.2020 sera réservée à une réflexion collective sur la place d'une école d'art aujourd'hui dans la société et la manière d'en activer le fonctionnement optimal, à partir du point de vue des étudiants, tous niveaux confondus. A cette fin un questionnaire à remplir en ligne leur sera proposé.

Phase 3 : Mise en forme

Rendu : 11.12.2020

- Proposition du dossier final (V1) et communication à l'ensemble de l'équipe
- Échanges entre le directeur et l'administrateur avec les tutelles, ou tout autre compétence, pour avis.
- Présentation devant le Conseil d'administration le lundi 14 décembre 2020

Phase 4 : Livraison de la version finale après corrections (V2) : 3 janvier 2021

Rappel : Date officielle de la remise du nouveau dossier : 10 janvier 2021

Bernard Müller, Cologne, le 20.10.2020